

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 MAI 2015

COMPTE RENDU ET RESULTATS DES VOTES

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de SELECTIRENTE s'est réunie le mercredi 27 mai 2015 à 15 heures au siège social, 303 square des Champs Elysées à 91026 EVRY-COURCOURONNES sous la présidence de Monsieur Hubert MARTINIER, Président du Conseil de Surveillance.

Le capital social se compose de 1.465.868 actions et le nombre de parts auto-détenues s'élève à 2.090 actions. En conséquence, le quorum est à calculer sur la base de 1.463.778 actions.

8 actionnaires représentant 293.980 actions étaient présents, 9 actionnaires représentant 89.675 actions ont donné pouvoir au Président, et 10 actionnaires représentant 545.952 actions ont voté par correspondance, soit un total de 27 actionnaires représentant 929.607 actions auxquelles sont attachées 929.607 voix.

Le quorum requis est de 20 % pour l'Assemblée Générale Ordinaire et de 25 % pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le quorum s'établissant à 63,51 %, l'Assemblée Générale Mixte a pu valablement délibérer.

Toutes les résolutions présentées en Assemblée Générale Mixte ont été adoptées.

Résultats du vote

A titre Ordinaire

Première résolution (Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice 2014)

845.827	voix	POUR	90,99 %
83.780	voix	CONTRE	9,01 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

Deuxième résolution (Affectation de l'écart de réévaluation, du résultat et distribution)

929.567	voix	POUR	99,996 %
40	voix	CONTRE	0,004 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

Troisième résolution (Approbation des conventions réglementées nouvelles et poursuivies)

929.567	voix	POUR	99,996 %
40	voix	CONTRE	0,004 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

Quatrième résolution (Renouvellement de la société TIKEHAU CAPITAL en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

789.523	voix	POUR	84,93 %
140.084	voix	CONTRE	15,07 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

Cinquième résolution (Autorisation à donner au Directoire, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société)

845.827	voix	POUR	90,99 %
83.780	voix	CONTRE	9,01 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

A titre Extraordinaire

Sixième résolution (Délégation de compétence à donner au Directoire aux fins de décider de l'émission de bons de souscriptions d'actions à attribuer à titre gratuit aux actionnaires de la société en période d'offre publique)

686.919	voix	POUR	73,89 %
242.688	voix	CONTRE	26,11 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

Septième résolution (Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues)

844.327	voix	POUR	90,83 %
85.280	voix	CONTRE	9,17 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

Huitième résolution (Délégation de pouvoir à donner au Directoire à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions)

787.983	voix	POUR	84,77 %
141.624	voix	CONTRE	15,23 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

Neuvième résolution (Autorisation à donner au Directoire à l'effet de procéder, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre)

787.983	voix	POUR	84,77 %
141.624	voix	CONTRE	15,23 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

Dixième résolution (Modification de l'article 11-III des statuts «Droits et obligations attachés aux actions» à l'effet d'écartier la disposition de la loi n° 2014-384 du 29 mars 2014 relative à l'acquisition d'un droit de vote double de droit par les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire)

929.095	voix	POUR	99,94 %
500	voix	CONTRE	0,06 %
12	voix	ABSTENTION	0,001 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix.

Onzième résolution (Modification de l'article 12 alinéas 1 et 3 des statuts «Information sur la détention du capital» à l'effet de mettre à jour les dispositions statutaires relatives aux pourcentages et délai de déclaration de franchissement de seuil avec les dispositions des articles L233-7 du Code de commerce modifiées par les lois n°2010-1249 du 22 octobre 2010 et n° 2012-387 du 22 mars 2012, et en application de l'art 223-14 du RG AMF)

789.011	voix	POUR	84,88 %
140.584	voix	CONTRE	15,12 %
12	voix	ABSTENTION	0,001 %

Cette résolution a été adoptée à la majorité des voix

Douzième résolution (Modification de l'article 29 des statuts «Accès aux assemblées - Pouvoirs» à l'effet de mettre à jour les dispositions statutaires relatives aux délais de réception des votes par correspondance par la société, pour tenir compte des nouveaux délais d'inscription en compte des actions pour avoir accès aux assemblées en application de l'article R225-85 du code de commerce, mais également sur les modalités de représentation des actionnaires aux assemblées générales modifiées par l'ordonnance n° 2010-1511 du 9 décembre 2010 - art 3)

929.607	voix	POUR	100 %
0	voix	CONTRE	0 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

Treizième résolution (Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)

929.607	voix	POUR	100 %
0	voix	CONTRE	0 %
0	voix	ABSTENTION	0 %

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.